

REPUBLIQUE
FRANCAISE
LIBERTE -EGALITE-
FRATERNITE

MAIRIE D'ECOMMOY
(SARTHE)
CODE POSTAL : 72220
☎ 02.43.42.10.14

**DATE DE
CONVOCATION**

20 Novembre 2018

DATE D'AFFICHAGE

03 Décembre 2018

**NOMBRE DE
CONSEILLERS :**

EN EXERCICE	24
PRESENTS	15
VOTANTS	16

OBJET :

I. FINANCES

**A - Tarifs 2019
applicables au
1^{er} janvier 2019**

A12 – Location de
La salle Pierre
Richefeu

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal



L'an deux mille dix-huit

Le Lundi vingt-six Novembre à vingt heures trente

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni Salle Pierre RICHEFEU de l'Hôtel de Ville en séance publique sous la présidence de Monsieur GOUHIER Sébastien, Maire.

Etaient présents : M. GOUHIER Maire, Mmes RAUDIN, VASSEUR, M. GERAULT, Mmes SCHIANO, LANDELLE Adjoints, MM. CHOPARD M., CHAUCHET, Mme BARBERO, M. CHEVALIER, Mme CHARTIER, MM. PINCHAULT, RAGOT, GOUPIL, LBOUC.

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents : M. BOULAY ; Mme CHOPARD L ; Mme FERRE ; M. BEIGNION ; M. ARZUL (pouvoir à M. GOUHIER) ; M. ROUSSELET ; Mme RICHARD ; M. LIORZOU ; Mme CASTIGNY excusés.

M GERAULT Stéphane a été élu Secrétaire.

I. FINANCES

A – Tarifs 2019 applicables au 1^{er} janvier 2019

A12 – Location de la salle Pierre Richefeu

Lors de sa réunion du 19 novembre 2018, la Commission Finances a pris connaissance des propositions de tarifs 2019 pour la location de la salle Pierre Richefeu, et émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, approuve les tarifs 2019, applicables au 1er janvier 2019, pour la location de la salle Pierre Richefeu, comme suit :

.../...

SALLE PIERRE RICHEFEU	HT	TTC
Location de la salle		
½ journée : 8h – 12h ou 14h – 19h	69,38 €	83,26 €
Journée : 8h – 19h	116,01 €	139,22 €
Soirée : 20h – minuit	92,14 €	110,56 €
3 journées : 8h – 19h	312,78 €	375,34 €
Semaine : Lundi – Vendredi 8h-9h	522,09 €	626,50 €
Location du matériel : Sonorisation OU Projecteur pour PC		
½ journée : 8h – 12h ou 14h – 19h	11,37 €	13,65 €
Journée : 8h – 19h	17,06 €	20,48 €
Soirée : 20h – minuit	11,37 €	13,65 €
3 journées : 8h – 19h	45,49 €	54,59 €
Semaine : Lundi – Vendredi 8h-9h	68,25 €	81,90 €
Location du matériel : Sonorisation ET Projecteur pour PC		
½ journée : 8h – 12h ou 14h – 19h	17,06 €	20,48 €
Journée : 8h – 19h	22,76 €	27,31 €
Soirée : 20h – minuit	17,06 €	20,48 €
3 journées : 8h – 19h	56,87 €	68,24 €
Semaine : Lundi – Vendredi 8h-9h	77,80 €	93,35 €
Caution matériel	536,00 €	
Caution salle	215,00 €	
Associations écomméennes ne disposant pas de locaux permanents. Le caractère écomméen de l'association ne dépend pas uniquement du siège social mais de l'activité spécifique à la commune. Conformément à l'article L 2144-3 du CGCT, la gratuité de la salle est accordée pour les informations syndicales et politiques.	Gratuité	

POUR EXTRAIT CONFORME

**Le Maire,
 Sébastien GOUHIER**

